

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 63 (1976)
Heft: 10: Architektur und Computer = Architecture et ordinateurs

Artikel: Centre d'informatique aux Baléares : architecte Ismaël Sartor
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-48637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Centre d'Informatique aux Baléares

Architecte: Ismaël Sartor

Architecte associé: Juan Villa; collaborateur: Bernardo Amengual

Exposé du problème

a) Réalisation d'un projet pour un édifice – Centre d'Ordinateurs – qui développera ses activités pour le compte de la Caisse d'Epargne et Mont de Piété des Baléares (propriétaires), ainsi que pour la prestation de services aux clients de cette institution.

b) Le Centre d'Ordinateurs comme entité de prestation de services se situera sur le marché du travail, où les demandes varieront suivant l'accroissement opérationnel de la Caisse d'Epargne d'une part et l'augmentation des comptes courants des clients d'autre part. Cette situation ouvre immédiatement la possibilité d'extension du Centre d'Ordinateurs où une augmentation des demandes correspondra à une augmentation de l'ensemble machines – équipement – personnel, prévu en principe comme étant trois fois plus important que l'ensemble initial. Par ailleurs, cette augmentation se répercutera en proportions diverses sur les différents secteurs du Centre d'Ordinateurs, déterminant la situation suivante:

- 1) secteurs qui ne subiront pas d'agrandissement;
- 2) secteurs appelés à développement;
- 3) secteurs nouveaux à créer dans le cadre de l'expansion des activités, par exemple l'organisation et la gestion.

c) A cette croissance opérationnelle du Centre d'Ordinateurs, il ne peut être répondu par une augmentation de l'aire construite, c'est-à-dire que la capacité initiale (machines – équipement – personnel) se développera dans l'espace proposé pour le développement final. Le projet devra donc fournir une solution adéquate à la distorsion existant au départ entre les fonctions et l'espace pour permettre une parfaite harmonie de ces deux paramètres à quelque moment que ce soit du développement.

d) L'édifice sera étudié pour un terrain de dimensions 40 × 100 m approximativement, situé dans le polygone industriel de San Castello où la majorité des édifices construits, par leur nature même, présente une typologie architecturale de caractère hâtif, réalisée en général à partir de dessins dans lesquels l'utilitaire et le fonctionnel sont confondus de manière précaire et simpliste à tous les niveaux.

Solution proposée:

- 1) Un édifice de trois étages dont les fonctions seront les suivantes:

a) Garage (clients et employés) – archives générales – magasin général (accès aux véhicules de charge par le garage) – machinerie

b) Hall – salle de conférence – direction – section de travaux en rapport avec l'ordinateur – lavabos et vestiaires, etc.

c) Bar – cafétéria – salle de repos pour le personnel

A chacun des trois étages, il existe une démarcation bien définie de la circulation horizontale entre personnel intérieur et extérieur. Dans les trois étages s'établit également clairement la circulation verticale et différenciée entre les deux catégories de personnes précitées.

2) On considère l'espace prévu pour l'ordinateur et la perforation ainsi que leurs services auxiliaires comme étant un espace fixe et définitif, sur lequel

s'articulent les espaces du Contrôle de qualité et d'Etudes, tous deux ayant des possibilités d'extension.

3) La position centrale de l'aire destinée à l'ordinateur se justifie ainsi à trois niveaux:

a) fonctionnel – par l'invariabilité de son espace, par ses connexions avec les autres secteurs, par les dimensions nécessaires;

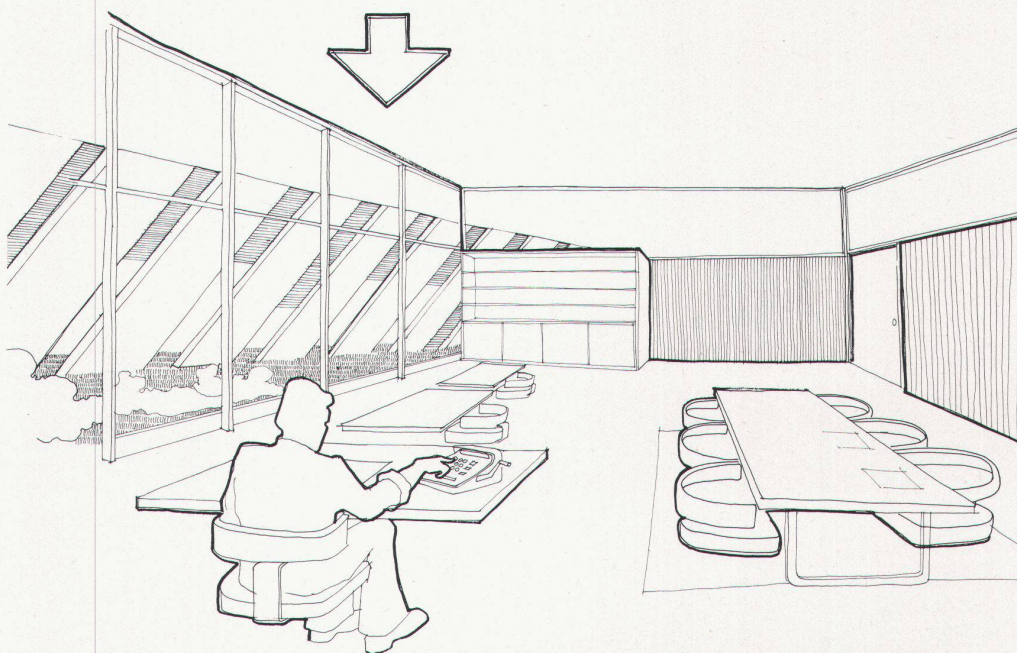
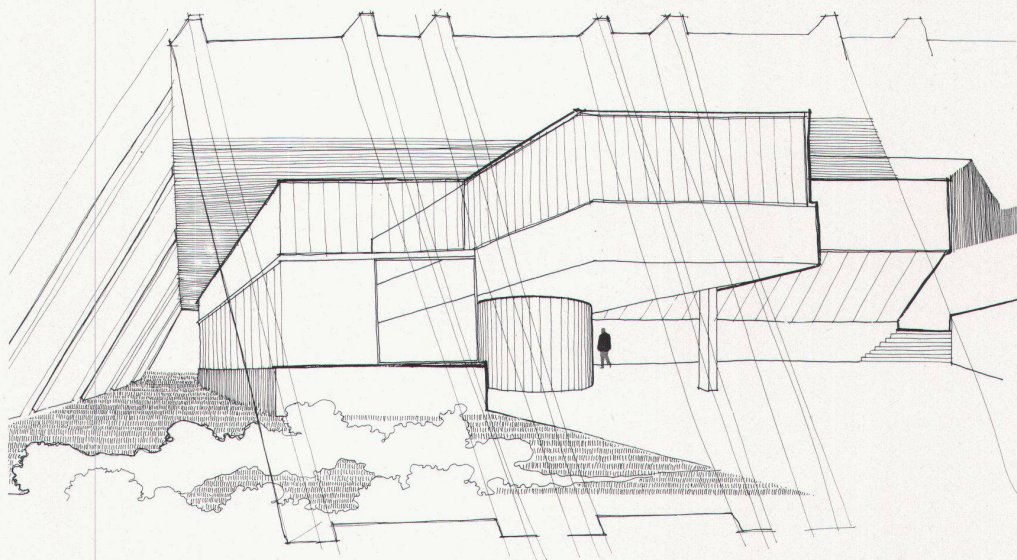
b) culturel – par la valeur et le caractère technologique de l'ensemble machines;

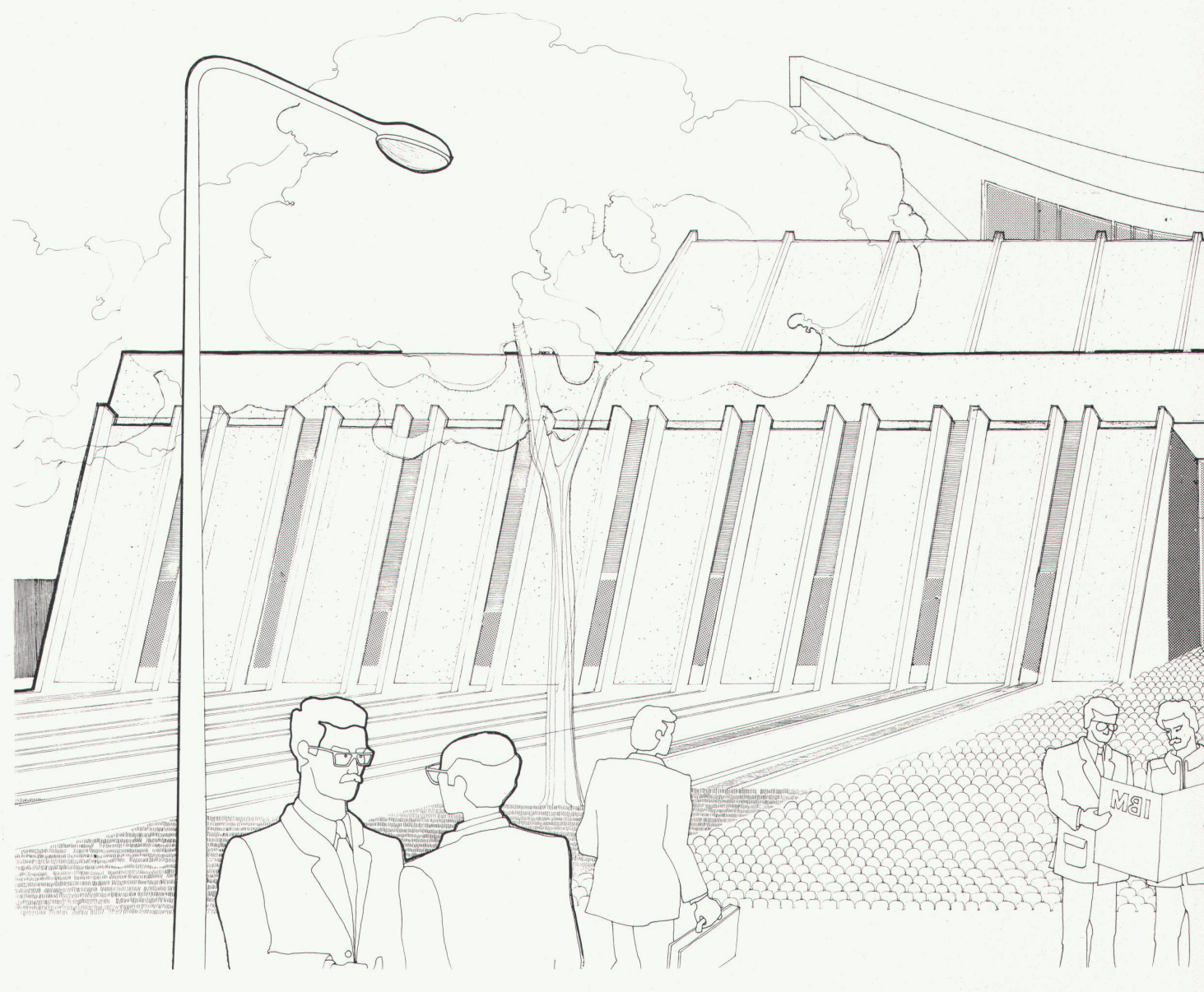
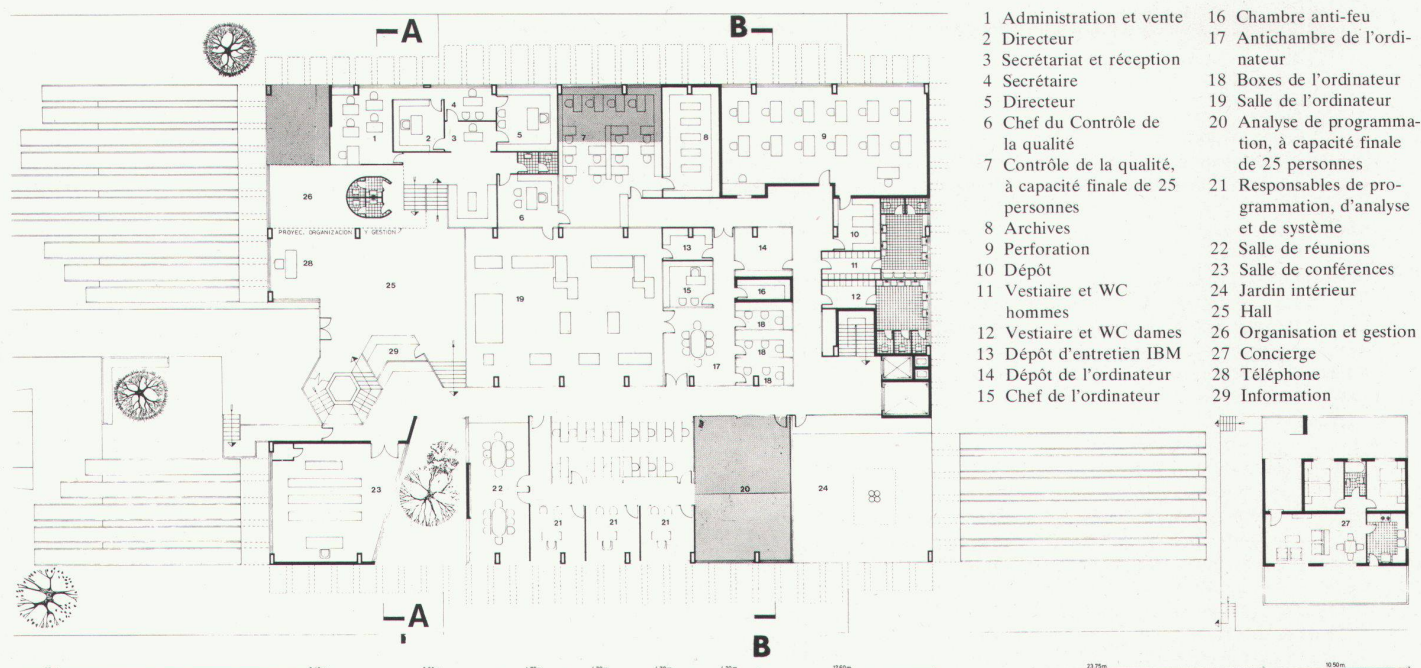
c) expressif – par la valeur documentaire intrinsèque à l'ordinateur.

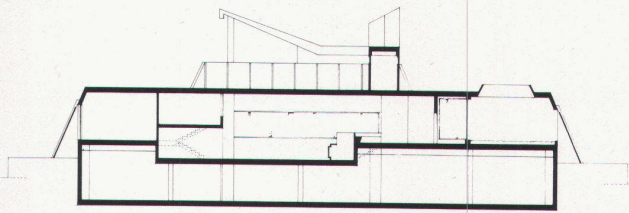
4) Les autres secteurs de travail ainsi que les circulations s'organiseront au-

tour de l'ordinateur et en particulier les agrandissements du Contrôle de qualité et d'Etudes, administration et services de vente placés de part et d'autre de l'ordinateur. Ces agrandissements se feront vers la périphérie de l'édifice jusqu'à la ligne de clôture extérieure.

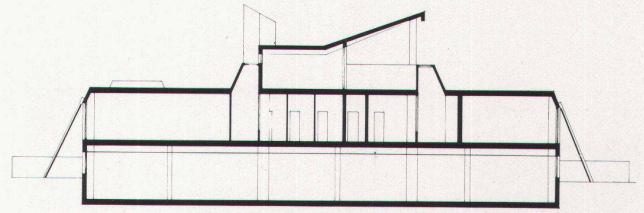
5) Il y aura donc «deux façades»: une ligne de clôture définitive, extérieure et inamovible, constituée par des plaques de béton de 1,20 m de large, de hauteur variable, séparées par des espaces de 0,40 m qui permettront une pénétration homogène de la lumière, et une autre ligne de clôture, intérieure et variable, qui se modifiera en fonction de l'augmentation des aires de travail des secteurs en expansion. Cette seconde



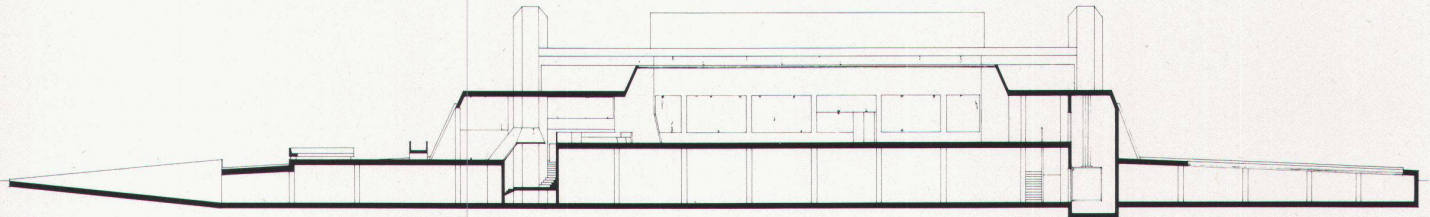




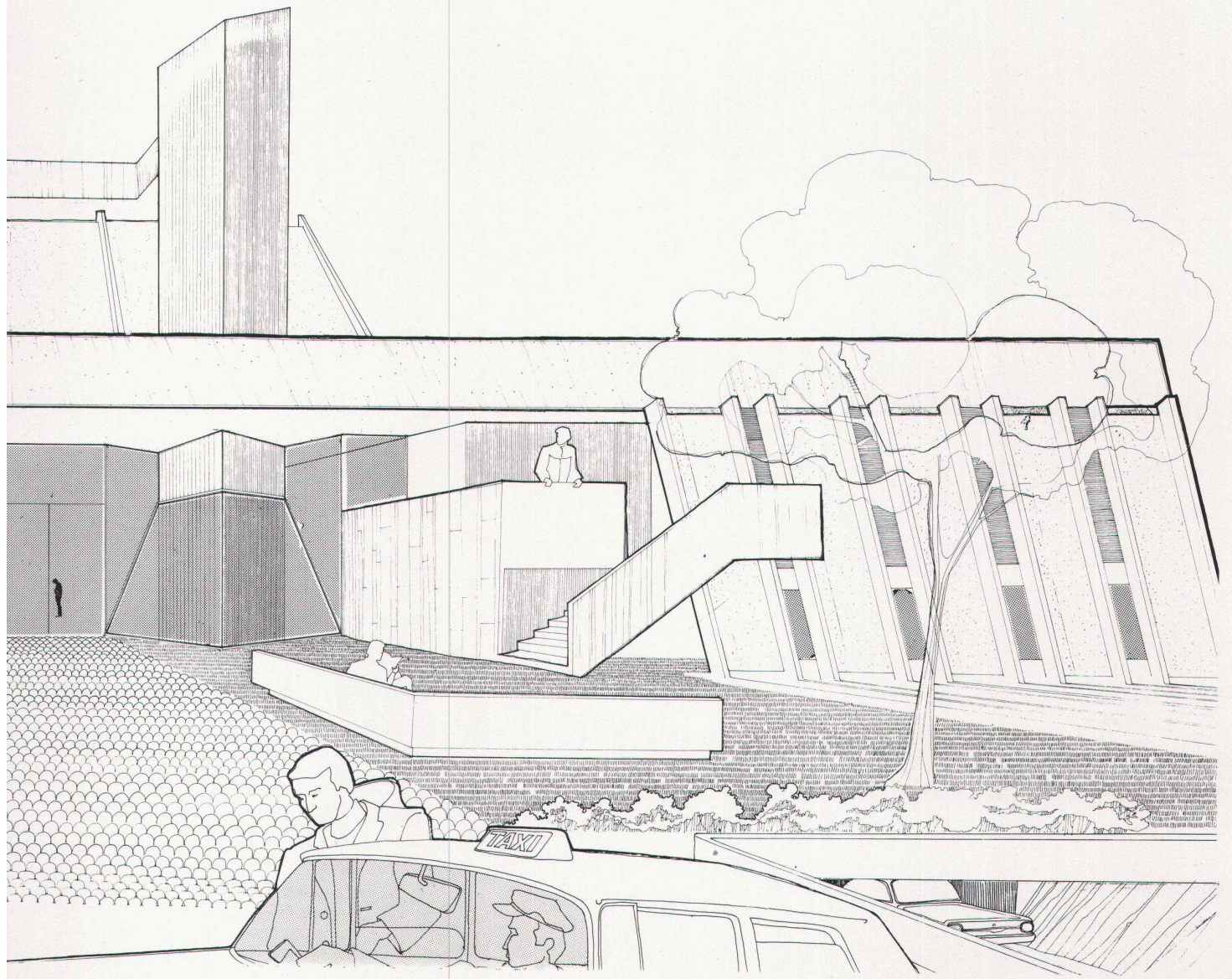
A-A

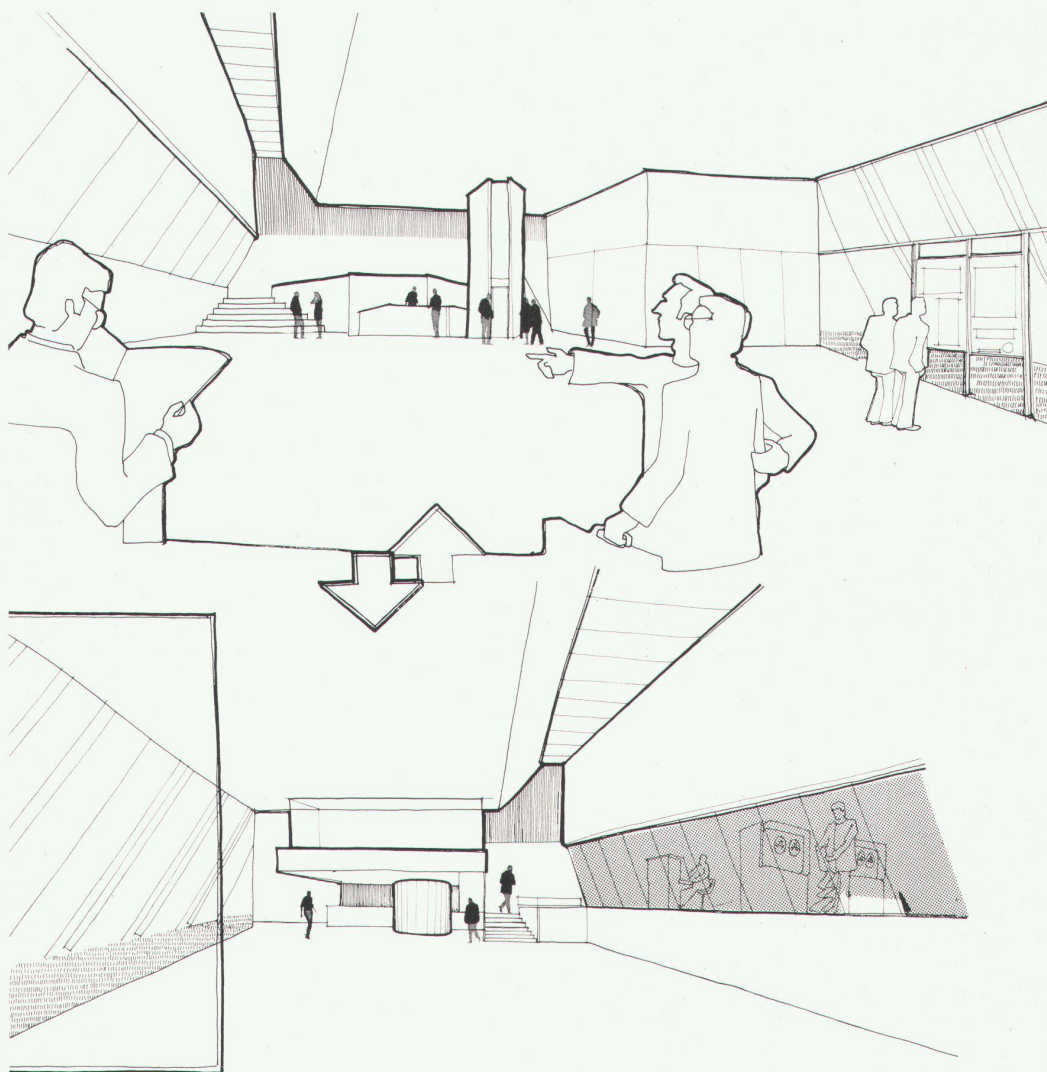


B-B



C-C





ligne de clôture sera constituée par des panneaux modulés démontables de matière opaque ou transparente.

6) La ligne de clôture extérieure donnera sa plastique définitive à l'édifice. La ligne de clôture intérieure sera fonction des espaces utilisés à chaque moment. Nous aurons ainsi, dans un cadre rigide, un espace mouvant.

7) L'éclairage sera direct dans les salles de travail et bureaux, gradué par les ouvertures entre les plaques de béton pourvues de persiennes ou de stores. Il sera zénithal par réflexion (non supérieur à 300 lux) dans la zone de l'ordinateur, des circulations et des secteurs voisins. Les plaques de béton de la clôture extérieure joueront également le rôle de protection de la ligne intérieure qui pourra être de menuiserie ou métallique. Le garage, les archives générales et le magasin, semi-souterrains, seront éclairés zénithalement par les espaces situés entre les plaques de la « façade » qui se prolongeront horizontalement pour former le toit de ces espaces semi-souterrains.

8) La solution adoptée pour l'éclairage dans les divers cas précités, ainsi que les tours de circulation verticale (ascenseurs) et le toit de l'ensemble bar-café-salle de repos forment les composantes de base de la plastique de l'édifice.

9) Le volume principal de l'édifice sera situé dans le terrain avec un retrait approximatif de 30 m, solution proposée pour le mettre en valeur par rapport aux voisins, bien qu'à quelques mètres du trottoir l'entrée et le toit du garage indiquent le début de l'édifice.

